



# ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Poitiers, le 09 septembre 2020

Bertrand Secher, Nathalie Marc, Hervé Fraile et Joël Michelin  
IA-IPR Établissements et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs les professeurs documentalistes  
Mesdames et Messieurs les conseillers principaux  
d'éducation

S/c

Mesdames et Messieurs les proviseurs  
Mesdames et Messieurs les principaux  
Mesdames et Messieurs les directeurs

Rectorat de l'académie  
de Poitiers  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Vienne  
IA-IPR EVS  
Etablissements et vie  
scolaire

Affaire suivie par :

Joël Michelin  
[joel.michelin@ac-poitiers.fr](mailto:joel.michelin@ac-poitiers.fr)

Nathalie Marc  
[nathalie.marc@ac-poitiers.fr](mailto:nathalie.marc@ac-poitiers.fr)

Hervé Fraile  
[herve.fraile@ac-poitiers.fr](mailto:herve.fraile@ac-poitiers.fr)

Bertrand Sécher  
[bertrand.secher@ac-poitiers.fr](mailto:bertrand.secher@ac-poitiers.fr)

Assistante administrative:  
Rachel Bongiorno  
Téléphone  
05 16 52 65 37  
[vie-scol@ac-poitiers.fr](mailto:vie-scol@ac-poitiers.fr)

Adresse postale  
22, rue Guillaume VII le  
Troubadour  
CS 40625  
86022 Poitiers cedex

**Objet** : lettre de rentrée de l'inspection EVS - année scolaire 2020-2021

## Préambule commun des corps d'inspection

À l'occasion de cette rentrée scolaire, nous souhaitons d'abord vous remercier pour le travail accompli durant l'année si particulière traversée, à la fois durant le confinement, mais aussi lors des "rentrées" successives. Nous savons l'adaptation qu'a nécessitée l'enseignement à distance et les efforts que vous avez fournis pour garder le contact avec vos élèves, afin que le lien avec l'École ne soit pas rompu et qu'ils puissent poursuivre des apprentissages, dans des contextes très différents. Cette continuité pédagogique a pourtant, de manière inévitable et malgré tous vos efforts, creusé des écarts et sans doute fragilisé des élèves, plus éloignés de l'École en temps ordinaire et/ou mal ou insuffisamment équipés en matériel pour espérer travailler régulièrement et répondre à vos sollicitations. Ce sont des constats que chaque établissement scolaire a pu établir, et il nous faut envisager la rentrée avec ces nouveaux paramètres.

Nous devons penser différemment cette rentrée et les établissements ont déjà réfléchi avec nous, lors d'un séminaire académique à distance, aux leviers qu'il faudra actionner pour permettre aux élèves de retrouver pour certains le chemin de l'École, et pour tous celui des apprentissages avec un contexte sanitaire dont nous devons tenir compte. La question de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement des élèves les plus fragiles se pose de façon prégnante et nous souhaitons, collégialement, partager avec vous quelques principes. Ils visent à mettre tous les atouts de notre côté pour réconcilier les élèves avec la motivation, l'engagement, et leur donner un horizon qui doit rester celui de la réussite dans leur parcours.

En premier lieu, plus que jamais, le travail d'équipe sera une entrée à privilégier pour répondre aux défis qui vous attendent : travail en équipe disciplinaire sur les progressions des apprentissages, mais aussi travail en équipe pédagogique d'une classe pour harmoniser des attentes, organiser le travail, dans la classe et hors la classe, mobiliser des compétences transversales pour donner du sens et permettre une remobilisation régulière, garante d'apprentissages durables.

Les différentes productions que nous vous avons transmises durant la période de continuité pédagogique (le vadémécum sur l'enseignement à distance, l'évaluation à

distance, les différentes lettres de continuité pédagogique et ressources disciplinaires sur les sites dédiés...) peuvent, bien entendu, être réactivées dans vos pratiques.

Nous souhaitons attirer votre attention sur ces quelques points essentiels, à décliner en particulier au cours de la première période de l'année, pour permettre une reprise progressive et bienveillante de tous les élèves, y compris ceux qui auraient décroché.

Quelques points de vigilance :

- Les écarts entre élèves auront été accentués par la fin d'année scolaire.
- Les programmes n'auront pas été traités dans leur intégralité dans la plupart des cas.
- Un temps sera nécessaire pour réinstaller des habitudes et des méthodes de travail.

Les principes communs que nous vous proposons d'adopter :

- Pas de semaines ou de séances de révision *a priori*, ni de reprise systématique des parties de programme non traitées. Les prérequis faisant défaut seront introduits au moment où ils seront nécessaires pour aborder les compétences du nouveau programme.
- La nécessité de faire un état des acquis des élèves pour n'en perdre aucun, ni en plonger d'autres dans l'ennui.
- Une programmation de l'année à repenser entièrement pour prendre en compte les prérequis de chaque partie du programme qui seront à reconstruire pour certains.
- Ne laisser aucun élève de côté et accepter que tous ne maîtrisent pas l'ensemble du programme de l'année en juin 2021, avec, bien entendu, une exception sur les classes à examen, mais nous aurons l'occasion d'y revenir à l'occasion de nos rencontres disciplinaires.

L'évaluation est un levier puissant pour accompagner et soutenir les apprentissages, agir sur la motivation et l'engagement des élèves, identifier leurs besoins et réguler son enseignement. Des processus d'évaluation nationale pour les classes de Sixième, et de positionnement en Seconde, sont de nouveau prévus cette année et auront lieu beaucoup plus tôt afin de faciliter leur exploitation par les équipes. Nous reviendrons vers vous à ce sujet très rapidement. Mais de manière plus générale, quelques principes communs doivent nous guider sur ce sujet :

- Mener des évaluations diagnostiques au plus tôt et au début de chaque thème ou objet d'étude.
- Donner une dimension exclusivement formatrice ou formative aux évaluations pour mettre en exergue les compétences acquises et les progrès effectués petit à petit, et adapter la progression.
- Attendre le retour des congés de Toussaint pour mettre en œuvre les évaluations sommatives et/ou normatives.
- Les notes au cours du premier trimestre pourront être moins nombreuses et s'attacheront à refléter l'ensemble des compétences maîtrisées après cette première période.

Cette première période de l'année, jusqu'aux vacances d'automne, peut également être le moment privilégié pour acculturer les élèves aux outils numériques qu'ils sont amenés à manipuler avec vous, en classe, mais aussi hors la classe. Il s'agit aussi de privilégier des temps et des situations d'apprentissage qui tissent du lien social entre élèves, de l'entraide entre pairs. L'enjeu est bien de capitaliser sur l'expérience vécue pendant le confinement en sélectionnant un nombre réduit d'outils, d'applications, adaptés au niveau des élèves, qu'ils utilisent régulièrement, dans plusieurs disciplines et pour lesquels ils développent une autonomie et une aisance dans leur utilisation. Le cahier de textes numérique est, dans cette perspective, un outil de choix. Nous vous rappelons que son renseignement régulier, explicite, accessible aux élèves mais

aussi à leurs familles, est une obligation de service et qu'il demeure le lien essentiel et premier entre la classe et la maison. Il permet d'avoir une visibilité sur la quantité de travail personnel donné aux élèves et d'avoir, en équipe, une véritable organisation du travail sur la semaine, en prenant garde aux inégalités qui peuvent naître du travail à la maison. Les dispositifs d'accompagnement mis en place dans les établissements (accompagnement personnalisé, "devoirs faits", aide à la carte...) se nourriront utilement de vos diagnostics. Il s'agit, pour chacun d'entre vous, d'être un acteur de la sécurisation du parcours des élèves dont vous avez la charge, et de préparer, au quotidien, un terreau fertile à un choix d'orientation réfléchi, choisi, et non pas subi, en favorisant la motivation et la confiance en soi et en sa capacité à apprendre et à réussir.

Enfin, le Plan Académique de Formation est/sera en ligne. Conçu pour répondre aux priorités nationales, nous travaillons à un calendrier qui puisse à la fois répondre aux besoins de formation sans vous éloigner de vos classes sur ce premier trimestre, durant lequel les enjeux sont forts, et pendant lequel les élèves auront besoin de votre présence, de votre accompagnement pour retrouver le chemin des apprentissages, et de la motivation.

Il nous reste également à vous rappeler de prendre soin de vous et de vos proches, et de rester extrêmement prudents. Le Ministère a produit un protocole sanitaire connu de vos chefs d'établissement. Il importera que vous puissiez les accompagner dans sa mise en œuvre effective. Comme toujours, nous serons à vos côtés et aux côtés des chefs d'établissement.

### **Partie spécifique à l'attention des conseiller principaux d'éducation et des professeurs documentalistes**

En cette rentrée scolaire 2020, nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux conseillers principaux d'éducation et aux professeurs documentalistes qui prennent leurs fonctions dans l'académie de Poitiers.

Nous adressons également nos chaleureuses félicitations aux lauréats des CACPE et CAPES de documentation, qui se sont tenus dans des conditions particulières du fait de la COVID-19 et de ses conséquences.

L'inspection Etablissements et vie scolaire est largement renouvelée cette année, avec la nomination de 2 nouveaux IA-IPR EVS : Madame Nathalie MARC et Monsieur Hervé FRAILE, au côté de Monsieur Bertrand SECHER et de Monsieur Joël MICHELIN (retraite au 1er octobre 2020).

En lien étroit avec l'ensemble des IA-IPR EVS, Monsieur FRAILE assurera le suivi des dossiers académiques relatifs aux conseillers principaux d'éducation ; Madame MARC ceux relatifs aux professeurs documentalistes. Monsieur SECHER aura par ailleurs en charge la formation des personnels d'encadrement.

En ce qui concerne la répartition territoriale, cette dernière a été établie au regard des réseaux ECLORE, elle sera prochainement publiée sur vos sites pédagogiques.

Pour les chargés mission en éducation, l'équipe est confortée : Xavier Gibouin, CPE dans le 79 ([xavier.gibouin@ac-poitiers.fr](mailto:xavier.gibouin@ac-poitiers.fr)), Carole Audouin CPE dans le 16 ([carole.audouin@ac-poitiers.fr](mailto:carole.audouin@ac-poitiers.fr)), Séverine Pichonnet, CPE dans le 17 ([severine.pichonnet@ac-poitiers.fr](mailto:severine.pichonnet@ac-poitiers.fr)) et Nathalie PAILLE ([Nathalie.Paille@ac-poitiers.fr](mailto:Nathalie.Paille@ac-poitiers.fr)), CPE dans le 86. Xavier Gibouin assure également sa mission de formateur référent des stagiaires CPE en lien avec Stéphane Bravard, responsable de la formation des CPE à l'INSPE et webmestre du site Paideia.

Pour les chargés de mission en documentation : l'équipe se compose de Dovi DOM ([dovi.dom@ac-poitiers.fr](mailto:dovi.dom@ac-poitiers.fr)) et un appel à candidature va être lancé pour travailler à ces côtés. L'équipe sera complétée par Marie COURTECUISSÉ, IAN. Véronique CHAINE ([veronique.chaine1@ac-poitiers.fr](mailto:veronique.chaine1@ac-poitiers.fr)) poursuit sa mission de coordonnatrice du CLEMI.

Cette nouvelle année scolaire s'inscrit dans les orientations nationales et académiques portées par la nécessité d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Dans le contexte particulier que nous traversons, le respect des règles sanitaires est un préalable et un impératif : gestes barrières, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans, aération très fréquente du bureau de la vie scolaire, de celui (ceux) du (des) CPE, du CDI et de ses salles annexes...

Plusieurs priorités pédagogiques et éducatives requerront notre engagement et notre action, face aux défis majeurs abordés en préambule.

### **1. Remettre chacun sur le chemin de la réussite en prenant en compte les écarts qui ont pu naître de la crise sanitaire et en luttant contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.**

La crise sanitaire a révélé plus que jamais la diversité des situations personnelles des élèves (fractures sociale, géographique ou numérique rencontrées par leurs familles) tant en secteur rural qu'en zone urbaine. Notre action collective a permis de limiter notamment les effets du confinement sur le niveau des élèves et de maintenir le lien indispensable avec l'institution scolaire et contenir au mieux les fractures scolaires.

Le défi collectif de cette rentrée, plus que jamais placée sous le signe de la confiance et de la solidarité, est de remettre tous les élèves sur le chemin de la réussite, avec des ressources et outils pédagogiques personnalisés, d'aider les plus fragiles, avec une politique déterminée pour l'accueil des élèves en situation de handicap, avec une réflexion sur les usages du numérique. Le travail inter-catégoriel et les cellules de veille sont essentiels dans cette démarche.

C'est pourquoi l'accompagnement personnalisé et le dispositif « devoirs faits », proposé aux élèves dès la rentrée, doivent mobiliser l'ensemble des personnels de l'établissement et nous comptons sur votre engagement.

Le CDI est un vecteur essentiel et reconnu d'égalité des chances : de nombreux élèves n'ont accès aux livres, aux arts, à l'informatique, au numérique... qu'au CDI de leur établissement. La gestion des ressources, des outils et de l'espace ainsi que le temps d'ouverture du CDI devra ainsi faire ainsi l'objet d'une attention particulière. Il en est de même pour la prise en charge des élèves hors temps de classe

### **2. Lutter contre le harcèlement et les pratiques discriminatoires : un engagement de tous**

Les comportements discriminatoires vont à l'encontre du principe d'égalité et portent atteinte à la dignité de la personne. La prévention des discriminations est un objectif prioritaire d'éducation. Faire de la lutte contre le harcèlement et le respect d'autrui une priorité partagée participe de la prévention de toutes les formes de violences à caractère discriminatoire. Nous comptons particulièrement sur votre engagement, résolu et déterminé, en collaboration avec l'ensemble des personnels et partenaires de l'École, pour prévenir, identifier et remédier à tout acte de discrimination quelle que soit son expression. Il en est de même de la lutte contre le harcèlement qui suppose une mobilisation de tous à chaque instant de la vie de l'élève tout au long de son parcours scolaire. L'engagement des élèves, à travers des projets citoyens, la participation à des concours, aux fonctions électives dans la classe ou dans les différentes instances de l'établissement doit aussi être l'occasion d'aborder ces points. La formation des représentants des élèves doit intégrer un volet concernant ces enjeux.

La vie lycéenne ou collégienne reste un enjeu fort : des projets construits doivent permettre de réfléchir à la manière de former des citoyens responsables, d'encourager l'engagement, l'autonomie, l'esprit critique, de promouvoir les pratiques participatives et la prise en compte de l'opinion des jeunes dans la vie des établissements. Compte tenu de la mobilisation des jeunes et selon les indications de la circulaire sur la transition écologique, les CPE veilleront à ce que deux éco-délégués soient bien présents dans le CVC ou le CVL.

L'engagement de tous doit permettre de faire vivre, à travers ces actions, les valeurs de la République, l'égalité filles/garçons ainsi que le principe de laïcité.

### **3. Relancer l'internat du XXIème siècle**

Levier de justice sociale et de dynamisme des territoires, l'internat du XXIe siècle, tel qu'il se dessine, sera bien plus qu'une solution d'hébergement. C'est un projet pédagogique avec un mode de fonctionnement adapté aux besoins des élèves et de leurs familles, qui offre aux collégiens et lycéens une mobilité pour suivre des

formations spécifiques, dans un cadre d'études favorable, permettant de bénéficier d'activités culturelles et sportives. Il dessine une nouvelle politique publique ambitieuse de l'internat, comportant de nouvelles caractéristiques et de nouvelles catégories. Nous serons particulièrement attentifs à vous accompagner sur ces nouveaux projets. Dans l'académie, ce dossier est piloté par Annick Baillou – IA-DASEN de Charente-Maritime.

#### **4. Développer les compétences numériques des élèves et favoriser leur certification.**

Comme le précise la circulaire de rentrée : « *Le numérique est devenu indispensable dans la vie personnelle, citoyenne et professionnelle de chacun. Dans le contexte de crise sanitaire que nous avons connu, il est plus que jamais essentiel d'y préparer tous les élèves pour qu'ils puissent tirer parti des opportunités qu'offre le numérique et développer des usages responsables. Après quatre années d'expérimentation et de co-construction, le dispositif Pix sera généralisé dans les collèges et lycées, avec une première campagne de positionnement pour tous les élèves à partir de la 5e, l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3e et de terminale, et un accompagnement pédagogique innovant pour les enseignants au travers de la plateforme Pix Orga.* »

Les professeurs documentalistes, souvent gestionnaires d'affectation du GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources) des ENT et responsables de la politique info-documentaire de l'établissement, doivent également être mobilisés. Leur mission pédagogique les engage déjà dans une dynamique collective dédiée à l'éducation aux médias et à l'information, et il importe désormais qu'ils participent collectivement à l'appropriation de la plateforme PIX par les élèves.

Nous vous engageons à participer aux états généraux du numérique qui auront lieu le 4 et 5 novembre dans notre académie et à contribuer aux travaux.

Des enjeux académiques seront par ailleurs portés par des actions en faveur du développement professionnel :

##### **1. Animation territoriale des professeurs documentalistes et des CPE**

A nouveau cette année, les GTL, les GRAFPE, la formation des AED sont des dispositifs sur lesquels vous pourrez vous appuyer.

Nous réunirons très prochainement les animateurs et formateurs afin d'engager le travail de l'année.

Le site [Paideia](#) et le site [Doc'Poitiers](#) demandent toujours une forte mobilisation. Nous en remercions vivement les webmestres, les membres des comités éditoriaux et les auteurs qui contribuent à l'animation des sites. Nous encourageons de nouveau toutes les bonnes volontés à les solliciter pour rejoindre les comités éditoriaux afin d'en relayer la dynamique. Il existe par ailleurs un fil twitter pour les CPE ([https://twitter.com/IANPoitiers\\_CPE](https://twitter.com/IANPoitiers_CPE)) et les professeurs documentalistes ([https://twitter.com/IanPoitiers\\_Doc](https://twitter.com/IanPoitiers_Doc)) destinés à diffuser les actions que vous souhaitez valoriser.

De nouveaux contractuels ont été recrutés. Les chargés de missions accompagnent leur prise de fonction et leur formation.

##### **2. PAF**

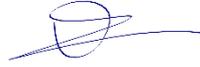
Pour vous accompagner dans votre carrière et dans vos missions, vous trouverez joint à ce courrier la liste des stages du PAF proposés par les IA-IPR EVS. Nous vous invitons à visiter sur l'application GAIA également les formations CANOPE, les domaines non disciplinaires qui présentent de nombreuses propositions concernant le climat scolaire, l'adolescent, les élèves à besoin éducatif particulier (BEP), les parcours éducatifs, les relations école famille, les valeurs de la république, l'action culturelle, l'éducation aux médias, etc.

##### **3. PPCR**

Cette année encore, le protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) nous amènera à rencontrer certains d'entre vous, éligibles à un rendez-vous de carrière ou dans le cadre d'une visite d'accompagnement. Nous serons attentifs,

lors de nos visites, aux coopérations que vous établissez avec les autres membres de la communauté éducative. La date du rendez-vous de carrière est communiquée quinze jours à l'avance.

Nous nous réjouissons de vous retrouver très prochainement dans nos dispositifs territoriaux d'animation, et, en attendant, nous vous souhaitons une rentrée dynamique et créative, avec l'assurance de notre soutien.



Nathalie MARC



Bertrand SECHER



Hervé FRAILE



Joël MICHELIN

